



VIVA BENOUE
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUE
Financement : Crédit IDA N° 6770 - CM
Agence d'Exécution : MEADEN

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

DC N° 004 /DCO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASPM/2026 DU 21 SEPT 2026

Le Coordonnateur

A

Mesdames /Messieurs les Directeurs des Entreprises

Objet : Lettre de Demande de Cotation

Mesdames/Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale le financement IDA 6770 - CM pour l'exécution du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat objet de la présente demande de cotation.
2. Dans le cadre de l'exécution du projet il est prévu l'achat des équipements de bureau en deux (02) lots: Lot 1: Equipements complémentaires de bureau pour les CGER et Lot 2: Equipements d'une salle de réunion pour la MEADEN (chaises, tables, sonorisation, kit visioconférence).

Le financement relatif à ce Marché est assuré par le **Crédit IDA N° 6770 - CM** de l'Association Internationale de Développement (IDA).

3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants, révisée en septembre 2025 ».
4. Le Dossier de demande de cotation, rédigé en langue française, est disponible gratuitement :
 - sur la plateforme COLEPS : www.marchespublics.cm et www.publiccontracts.cm ;
 - sur le site de l'ARMP : www.armac.cm ;
 - gratuitement, sur demande écrite adressée au Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, MEADEN, Garoua (Cameroun), en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, de 8h00 à 16h00 (heure locale), du lundi au vendredi, ou par courriel à vivabenoue237@gmail.com (copie : spantami@yahoo.fr ; dokarimovic@hotmail.com).

5. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra être transmise via la plateforme COLEPS au plus tard le 21 SEPT 2026 à 10 Heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé portant clairement la mention « **copie de sauvegarde - DEMANDE DE COTATION N° 004 /DCO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASPM/2026** du 21 SEPT 2026 relative à l'achat des équipements de bureau en deux (02) lots: Lot 1: Equipements complémentaires de bureau pour les CGER et Lot 2: Equipements d'une salle de réunion pour la MEADEN (chaises, tables, sonorisation, kit visioconférence, ...) A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES >>> »



NB : Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

6. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de la Demande de Cotation ;
- les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Entraînent notamment le rejet pur et simple de l'offre, sans aucun recours : l'absence de la caution de soumission conforme aux exigences ci-dessous, et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

NB : l'absence de l'offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

7. Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances pour émettre des cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure en annexe du présent DAO accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC).

Ces deux pièces sont obligatoires et éliminatoires. Le montant de la caution s'élève à :

- **300 000 F CFA pour le Lot 1 ;**
- **3750 000 F CFA pour le Lot 2.**

La période de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Conditions de recevabilité de la caution

- Une caution produite mais sans rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente ;
- Une caution présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable ;
- Sous peine de rejet, la caution doit être conforme aux dispositions de la Lettre-Circulaire n° 000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024, relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics.

NB : Les originaux de la caution et du récépissé CDEC seront remis à la CSPM en salle, lors du dépouillement.

8. L'ouverture des offres se déroulera en un seul temps et aura lieu le 16 OCT 2026 à 11 h 00 (heure locale) par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du Projet VIVA-BENOUE via la plateforme électronique COLEPS, conformément aux modalités de dématérialisation des procédures de passation des marchés. Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés peuvent y assister selon les modalités prévues par la plateforme COLEPS et la réglementation en vigueur.



Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, valides à la date limite initialement fixée pour le dépôt des offres.

Délai d'exécution : **60 jours à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrer.**

9. La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) désignera une sous-commission d'analyse chargée de l'évaluation, selon les critères définis dans la section I du Dossier de demande de cotation.

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et moins-disante, à condition qu'il soit jugé qualifié à exécuter de façon satisfaisante selon les conditions décrites à la section I.

10. L'adresse dont on fait mention est :

Bureau annexe du Projet sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse. Tél. : (+237) 696 00 06 94/695 49 40 44, ou par courriel à l'adresse : vivabenoue237@gmail.com avec copie à spantami@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com.

9. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse E-mail: dsi@minmapcm

Veillez agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de ma parfaite considération.

Ampliations :

- MINEPAT (pour affichage)
- Projet VIVA BENOUE (pour affichage)
- ARMP (pour publication dans le JDM)
- ARCHIVES

Le Coordonnateur



MAHAMAT HABIBOU